

INTRODUCTION

Gabriel Wackermann

*« Faire des territoires, avec leurs spécificités, leurs atouts de différenciation,
le moteur de la création d'activité »*

Pierre Veltz.

La France des marges révèle de multiples dysfonctionnements historiques qui perdurent malheureusement. Son centralisme abusif nostalgique de la Grande Nation, comme elle se plaisait à s'appeler naguère, en plein système absolutiste royal, oublieux pendant longtemps des multiples marges frontalières et « intérieures », économiques, sociales, culturelles, des « déserts » en somme plus ou moins affirmés, des « vides » fustigés par les aménageurs dignes de ce nom, a été vivement rappelé aux consciences du pays au lendemain de la Victoire de 1945 et de la Libération, remportée, l'une, grâce aux Alliés, l'autre, à la personnalité de Charles de Gaulle et de la Résistance.

Ce fut, en effet, Jean-François Gravier qui, secoua les caciques du pouvoir et les mentalités en général habituées à la torpeur de leur environnement national, par la publication de son « Paris et le désert français » (Gravier, 1947). Son ouvrage « La question régionale » vint étayer les causes du mal inhérentes à « L'héritage : d'Astérix à Napoléon », démontrant la lente, la trop lente « enfance du régionalisme », ses « démarches hésitantes (1956-1969) », puis passant à l'analyse des nécessités impérieuses pour combler « les trous » de la carte nationale, en vue de l'élimination progressive des verrues d'une France fortement déséquilibrée (Gravier, 1970). Alors que certains de ces territoires continuent à vivre en marge, d'autres se sont constitués en nombre, depuis l'urbanisation intempestive surgie et encouragée sans garde-fous aucuns, au cours du dernier demi-siècle, créant des quartiers et périphéries « haut-les-mains » un peu partout sur le territoire national, et notamment dans la région francilienne.

Seule puissance démocratique moyenne, aussi mal en point par les effets de son centralisme, ayant droit au chapitre mondial, avec plus de 65 millions d'habitants, dont un peu plus de 63 millions en métropole, elle se situe au deuxième rang des États les plus peuplés de l'Union européenne, derrière l'Allemagne (près de 82 millions). Par sa taille, elle est le territoire national le plus ample de cette Union, avec 633 133 km², dont 544 000 pour la métropole. Si sa densité démographique est relativement faible, avec 100 habitants/km², dont 113 pour la métropole, son élan démographique a repris, passant de 41,6 millions d'habitants en 1950 à 58,7 millions en 2000. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, elle n'a cessé de changer de visage, sans vraiment abandonner ses racines profondes et des comportements qui se répercutent encore de nos jours sur la vie quotidienne, les orientations sociales et sociétales, l'activité professionnelle, syndicale, économique, les réactions politiques et civiques, le devenir culturel... Le pays

a entamé sa mutation dans les années 1960 sans l'avoir vraiment achevée aujourd'hui. Mais ne sommes-nous pas entrés dans une ère en constante mutation par suite de la rapidité des changements inhérents à l'emprise du temps sur les sociétés et leurs territoires, à la faveur de l'extraordinaire avancée du savoir et du savoir-faire.

Les « nouveaux » visages sont de deux ordres : ceux qui expriment les mutations ayant conduit ou s'acheminant vers des voies favorables aux progrès ou performances susceptibles de répondre aux exigences du long terme technologique, économique, socio-culturel et environnemental ; ceux qui, à vrai dire, demeurent plus ou moins figés, mais sont devenus de plus en plus obsolètes par suite de leur distanciation croissante au regard de nouvelles réalités structurelles et comportementales dans les autres pays du globe, proches ou éloignés temporellement, à cela près que le monde virtuel dans lequel nous sommes toujours davantage plongés tend à rendre instantané le quotidien mondial pour les privilégiés des technologies de pointe en matière d'information et de communication (Wackermann, 1996, p. 7-12) ; des « laissés-pour compte » qui se rappellent toujours davantage à notre quotidien, car source de mécontentements croissants, de constitution de groupes d'« indignés », à l'appel de Stéphane Hessel, d'économistes « atterrés », de militants favorables au changement de paradigmes, de nouvelles pratiques économiques et sociétales, donc démocratiques, marginalisant progressivement ou en cas de raz-le-bol, par un mouvement révolutionnaire, l'ultra-capitalisme qui est venu accélérer les désastres humains sur des lieux de vie invivables (Wackermann, 2013).

La France actuelle, métropolitaine et ultramarine, celle du continent par rapport à la Corse, doit donc être saisie dans ses zones d'ombre préjudiciables à la position de cet État dans l'Union européenne et dans le concert des pays du globe, ainsi que dans les jeux géopolitiques. Replacée dans son contexte international, cette « nation France », aux multiples singularités régionales et, surtout, locales, est désormais à observer sous l'angle conjoint de l'espace et du temps, ainsi que du mouvement permanent de la diversité (Cornette, 2012). Les mutations intervenues depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale sont telles, quantitativement et qualitativement, qu'il importe, pour vraiment saisir la portée des territoires de marge, de plonger quelque peu dans la « France disparue » au cours du dernier demi-siècle (Picouly, 2012).

Les Français et leurs dirigeants sont désormais entièrement coresponsables des turpitudes, égarements et dépravations infligés à leur environnement physique et sociétal. En dépit des menaces qui pèsent sur leur destinée, ils continuent, comme tous les autres peuples et dirigeants du globe, à participer plus ou moins allègrement au gaspillage des matières premières, des ressources tant matérielles qu'immatérielles, à la mauvaise gestion des ressorts intellectuels, culturels, scientifiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui sont potentiellement les leurs. Les plans anti-pauvreté élaborés par les gouvernements, tel que celui du gouvernement Ayrault, en janvier 2013, déjà minimalistes, se heurtent constamment à des écueils, dans la mesure où les conditions de vie dégradées des bénéficiaires sont difficiles à améliorer dans la durée, dans une ambiance de course frénétique générale au profit.

Alors que de nombreuses mises en garde ont été prononcées, que d'importants garde-fous ont été mis en place, que de plus en plus de solutions destinées à parer les déviances ont été minutieusement élaborées, l'indifférence, la jouissance à courte vue, l'aveuglement face aux dangers, même les plus graves, l'emportent. La déraison n'a souvent plus guère de limites, l'absurde surgit dans de nombreux domaines.

Ainsi, notre territoire national, métropolitain et ultra-marin, est soumis à toutes sortes de pressions qui relèguent souvent à l'arrière-plan l'urgence du règlement des problèmes posés par

les marges, pourtant indispensable pour ne pas aggraver la fracture sociale et l'affaiblissement de la démocratie. La pression d'une nouvelle agriculture s'affranchit autant que possible des territoires et des saisons. Les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont choisi ou continuent de choisir des solutions de relative facilité. En attendant, la foule et les individus, ceux qui peuvent consommer outre le nécessaire, se « noient » dans les déchets. Alors que le gaspillage ne cesse d'augmenter : 96 kg de nourriture par habitant et par an, dont 7 kg ne sont même pas débarrassés. Une nourriture qui coûte 430 euros par habitant et par an.

Pendant ce temps, « le » Français demeure en retrait dans les statistiques en ce qui concerne l'hygiène : selon le sondage BVA réalisé en septembre 2012 pour la société Tork, spécialiste des produits d'hygiène en milieu professionnel, plus d'un Français sur cinq ne se laverait pas les mains avant de passer à table, surtout les 18 à 34 ans ; 55 % avouent ne pas se laver systématiquement les mains après avoir emprunté les transports en commun ; et 15,5 % n'auraient pas recours au savon après être passés aux toilettes. Par contre, ce même Français est placé face à de nombreux territoires de désertification médicale en zone rurale, mais aussi dans certains quartiers urbains pour ce qui est des médecins spécialistes. La moitié environ des Français ont peur de la pauvreté, et, plus que pour eux-mêmes, de l'avenir qui attend leurs enfants.

Parallèlement à la pression extérieure entraînée par une certaine américanisation du globe, un mouvement de libération culturelle a commencé à se développer, à la faveur de la progression du temps libre (Wackermann, 1972 et 1976) et de l'ampleur progressive prise par la médiatisation sociale. En Europe, cette évolution a été particulièrement sensible dans l'espace rhénan, devenu creuset de l'unification européenne. Le « miracle » économique ouest-allemand et la confortation de la puissance helvétique, grande bénéficiaire de la Deuxième Guerre mondiale, sa neutralité active aidant, ont servi de support déterminant à cet élan (Wackermann, 1972 et 1976). Mais ni l'Alsace ni la Moselle ni le nord de la Franche-Comté n'ont mis cet environnement à profit pour se restructurer de manière suffisante : en dépit de la modernisation intervenue, elles ont surtout misé sur l'implantation d'entreprises et de capitaux étrangers, ainsi que sur les migrations quotidiennes de travail qui ont permis de « placer » une main-d'œuvre peu qualifiée dans les régions allemandes et suisses voisines.

Il a fallu « Quitter les sentiers battus » (Wackermann, 1996), c'est-à-dire transcrire sur les territoires des comportements en mutation, jusque dans les mécanismes de fonctionnement économique et financier. Depuis la Libération, des esprits éclairés ont mis en garde contre le laxisme dont les conséquences allaient être incarnées par l'inflation galopante ; aussi ont-ils milité en faveur d'une économie politique appliquée à l'échelle gouvernementale française ; Gabriel Ardant, le penseur financier et monétaire, Pierre Mendès-France, l'homme politique, se sont essayés à cet exercice périlleux dans une France grisée par un déploiement économique fallacieux. En 1969, Henri Ardant est venu rappeler de bons principes (Ardant, 1969).

Autour des années 1968-1971, les ruptures inhérentes aux contestations des jeunes dans les pays les plus évolués d'Europe occidentale, accompagnées de révoltes sporadiques et de grèves sauvages ont fait réfléchir et parler de blocages. Tel Michel Crozier, selon lequel « le blocage de la société française [serait] dû principalement à la faiblesse de la capacité organisationnelle et de la capacité systémique de l'ensemble français ». Selon d'autres, il relèverait plutôt du poids des traditions centralisatrices, puis jacobines, le tout assaisonné de bonapartisme. Pour sa part, Maurice Parodi attribue cette voie sans issue acceptable au jeu entre groupes sociaux dominants et groupes dominés, mettant indirectement en cause, sans le nommer, le système socio-économique sous-jacent (Parodi, 1971, p. 357).

La prospérité des années 1960-1975 est inhérente au fordisme qui a assuré un excellent fonctionnement de la régulation sociale, inductrice d'un accroissement conjoint de la production et de la consommation, appuyée à ce titre sur la hausse des salaires, la consommation de masse, l'État-providence et le développement des transferts sociaux. Grâce à la croissance économique, la croissance urbaine a pris un extraordinaire envol, toutefois dans un fréquent désordre, architectural, urbanistique, social et sociétal, source de nombreux dysfonctionnements et générateur d'imposantes fractures sociales. Centres-villes, banlieues et aires périurbaines ont été souvent marquées par de graves clivages. La rapide extension spatiale de l'espace urbain, notamment dans les grandes villes et, à plus forte raison, dans les aires métropolitaines a désarticulé le corps urbain, confrontant les nouvelles manifestations périphériques (zones industrielles et d'activités, étalement résidentiel, campus, hyper-centres commerciaux) aux centres-villes historiques, les multiples obstacles à la mobilité des personnes et des biens aidant. Les transports urbains, inter- et transurbains, ainsi que ceux reliant « villes et campagnes » ont été tout particulièrement sujets à caution. « On » – dirigeants et simples électeurs – étaient loin de se soucier alors des marges.

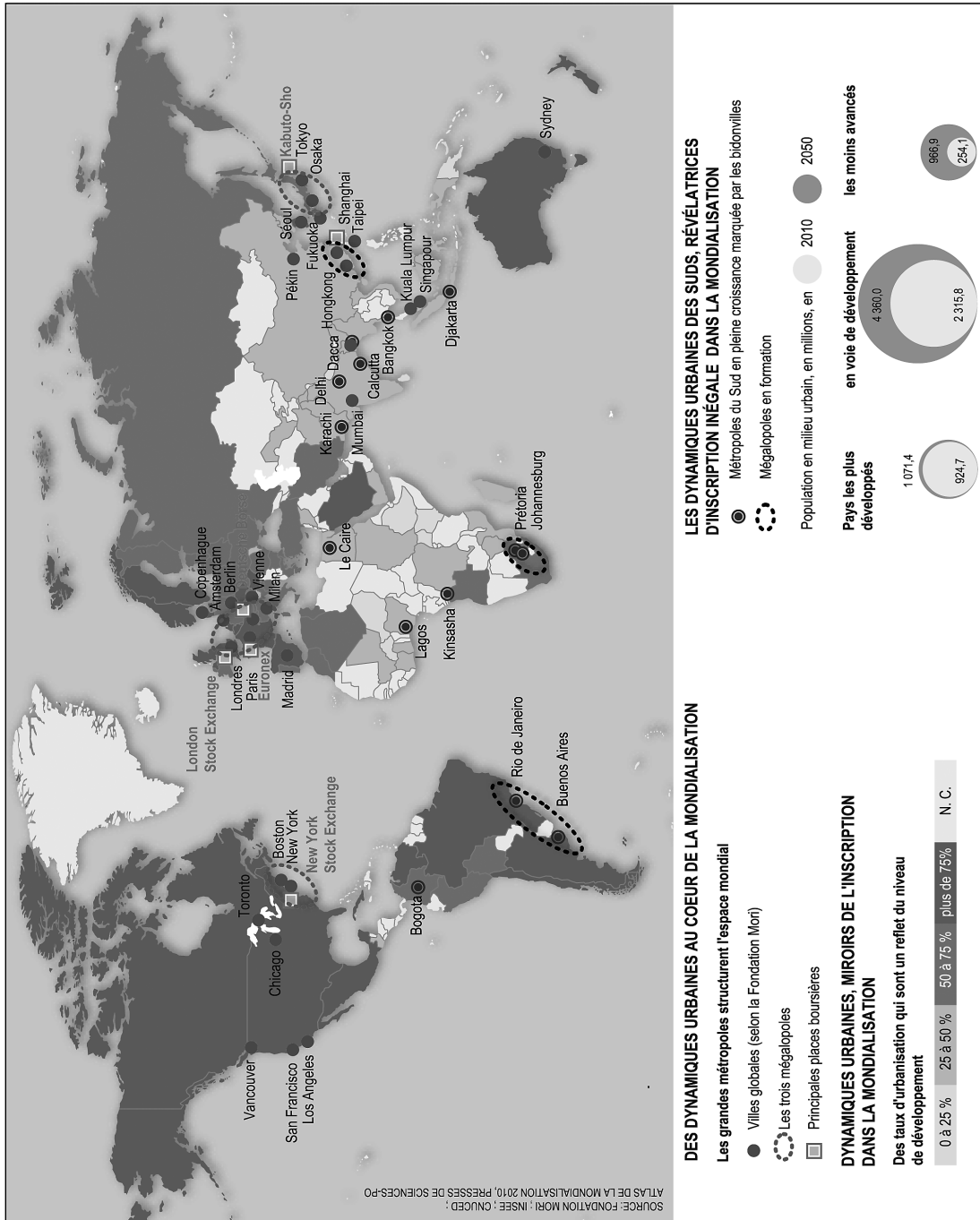
La crise financière mondiale a accéléré la révélation d'une France devenue à bien des égards un « Roi nu » : la Grande Nation, déjà apparue comme relativement fragile au moment de l'heure première de vérité, dès le début de l'Après-Deuxième Guerre mondiale, avait déjà sombré de fait dans une crise socio-économique plus ample que signalé officiellement. À tel point qu'au milieu de l'année 2012, l'étonnement général fut moins profond lorsque a été annoncé qu'en matière d'investissement la France était devancée à l'échelle européenne par la Grande-Bretagne, puis par l'Allemagne, déjà délibérément orientée vers le renouveau depuis plus d'une décennie. Les investissements chinois en France sont de plus en plus nombreux et massifs. Et les marges continuent à se marginaliser davantage.

Le « Baromètre de l'attractivité du site France », d'Ernst & Young sur les investissements internationaux, publié en juin 2012, est venu signaler les points négatifs, mais aussi positifs du pays (Ernst & Young, 2012). Il a précisé, entre autres, que le taux de marge des entreprises françaises était parmi les plus faibles d'Europe, qu'en matière de transports maritimes, il y avait perte de compétitivité du pavillon français. En agriculture, la France a laissé périliter de multiples marchés internationaux potentiels : l'Espagne est devenue le principal exportateur d'huile d'olive.

Déjà avertis et échaudés par de précédentes constatations négatives, *la France, donc les Français, se sont livrés à un extraordinaire bouillonnement dans les domaines les plus divers, conséquence de l'effacement face aux avancées réalisées ailleurs et de la prise de conscience du fait que les ressorts du pays n'étaient pas suffisamment mis en valeur* (Urbanisme, 2011). Les initiatives se sont multipliées, depuis l'urbanisme et la recherche d'un « bon vivre » urbain, jusqu'au souci de généraliser le « mieux-être » dans les aires rurales, en passant par la valorisation des territoires, culturellement, économiquement, donc aussi socialement et socialement. D'importants chantiers nationaux et régionaux ont été ouverts, la plupart du temps mieux coordonnés que précédemment à la faveur des pratiques participatives et d'un nouveau regard jeté sur l'articulation entre le global et le local, et inversement.

La figure ci-après (Snégaroff, 2010) reflète ainsi combien la « locomotive d'entraînement nationale » a tenté de rattraper ses retards : elle situe Paris comme ville globale et comme grande métropole participant à la structuration de l'espace mondial, dans l'aire mégapolitaine européenne qui comporte aussi des places boursières majeures, dans un tissu urbanisé à plus de 75 %, reflet d'un niveau de développement élevé.

Figure 1
Nouvelles dynamiques urbaines à l'heure de la mondialisation



Source : Thomas Snégaroff (dir.), *Atlas mondial – 100 cartes pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Ellipses, 2010.

Le fait que la capitale s'est délestée de nombre de ses œillères a entraîné métropole et outre-mers dans un mouvement d'insertion progressive à la dynamique mondiale.

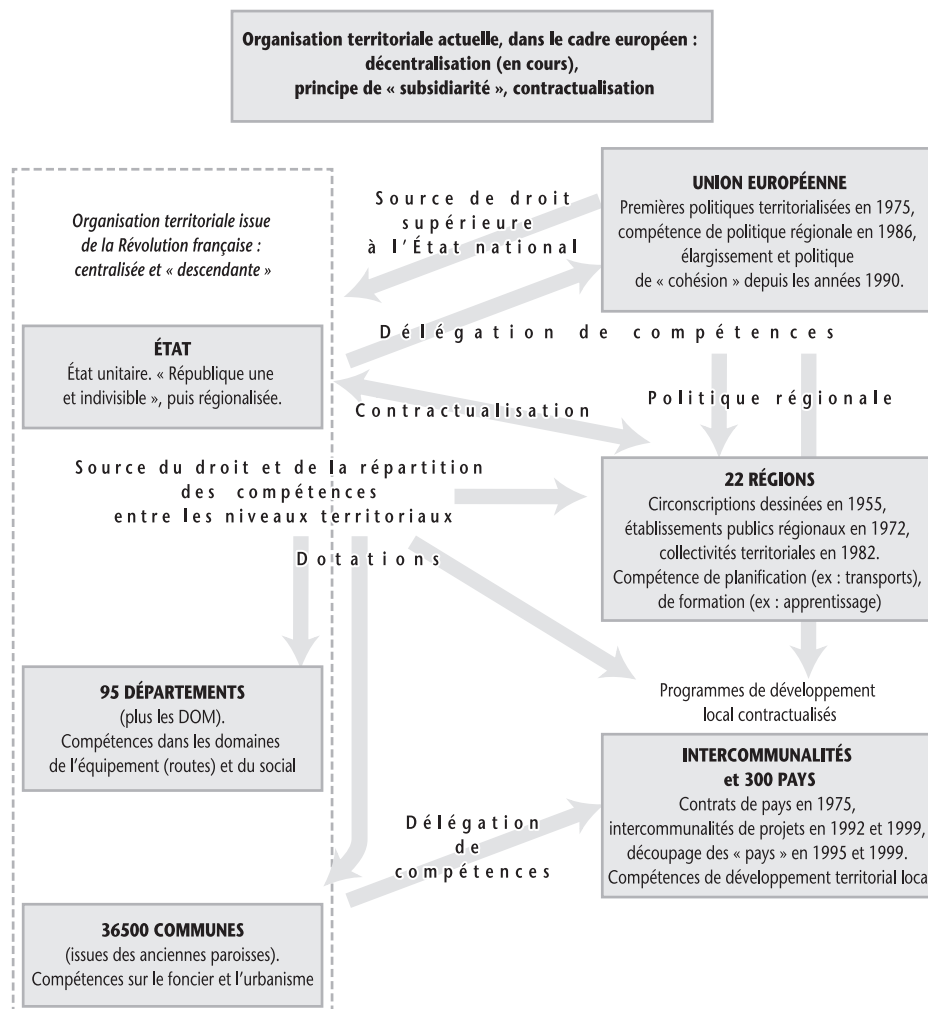
Pour ce qui est de la métropole, l'« exception corse », l'une des (trop) nombreuses « exceptions françaises », est non seulement légendaire, mais parfois inquiétante, dès lors que le terrorisme devient le seul moyen de mise au point, une situation dont le continent a été initialement responsable. La Corse demeure néanmoins un pays à part (Renucci, 1982), une « nation » selon les indépendantistes. Intégrée à la départementalisation métropolitaine, elle a fait partie de la région PACA. Sous la présidence de la République de Georges Pompidou, elle est devenue une région à part entière et subdivisée en deux départements. Mais « le problème corse » est une addition et une interpénétration de problèmes successifs, les uns plus épineux que les autres. Alors qu'au début du XX^e siècle, la pauvreté, l'insuffisante formation, le retard technique, inducteurs d'un dépeuplement nourri, ont alimenté les récriminations, sont venus se surajouter dès après la Deuxième Guerre mondiale : la crise permanente de la socio-économie insulaire, tant dans la production que dans l'écoulement des produits, qu'une saison touristique encore trop brève n'a pas pu contrer initialement ; l'insuffisante revitalisation du pays ; la mainmise des continentaux sur les terres et le sol agricole prometteurs, sur le tourisme et les services les plus divers. Un ensemble de facteurs qui ont accéléré la montée des griefs mettant en cause le gouvernement de la République, et de l'émergence de « l'identité corse », le tout favorisant l'éclosion des aspirations, puis des revendications nationalistes. Les situations conflictuelles ont évolué vers une insécurité croissante aux pics périodiques et aux violences répétées. La « mafia » corse, mettant à profit l'« omerta », à l'œuvre criminelle depuis longtemps, a été officiellement dénoncée en novembre 2012. Fondée sur des intérêts essentiellement immobiliers et fonciers, notamment littoraux, elle essaie de se masquer souvent derrière une idéologie politique, pour être à même de faire régner l'insécurité et le terrorisme à base d'assassinats de plus en plus nombreux. *La République finira-t-elle par avoir le dessus, alors qu'elle a omis de contribuer sérieusement à la démarginalisation depuis des lustres ?*

Le tableau ci-après illustre les *recompositions territoriales complexes de la France depuis les années 1980*, rappelant l'organisation territoriale depuis la Révolution française et tenant compte de l'élargissement à la supranationalité marquée à présent par l'Union européenne. J. Bonnet et C. Broggio observent que « le paradoxe français tient [...] à ce que la régionalisation est une 'décentralisation' (du haut vers le bas) et ne transfère pas la source du droit et de l'autonomie aux régions. Et d'ajouter que la régionalisation a induit une profusion de lois dans les domaines les plus divers, notamment dans celui de l'aménagement et du développement du territoire, 'compétence pourtant déléguée aux régions depuis 1982' » (Bonnet & Broggio, 2009).

Ajoutons que contrairement aux États fédéraux, à tous les niveaux politiques la France a doté les élus placés à la tête des institutions de pouvoirs importants, depuis la présidence de la République, en passant par le Premier ministre, jusqu'aux présidents des régions et des départements, ainsi qu'aux maires, présidents des Communautés urbaines et présidents des Communautés de communes.

En fait, la grande réforme décentralisatrice n'est toujours pas allée jusqu'au bout. De plus, les nouveaux traités européens placent la France en porte-à-faux avec le système fédéral européen. La vraie dynamique pâtit de cette impasse (Bonnet & Broggio, 2009, p. 77-78).

Recompositions territoriales en France depuis les années 1980



Bonnet & Broggio, 2009, p. 76.

Le caractère essentiellement insulaire des Outre-mers, leur extrême dispersion, leur pression sociale, leur insuffisant développement et leurs cultures particulières issues des plantations coloniales posent d'imposants et épineux problèmes tant au gouvernement métropolitain qu'aux populations locales. C'est que le domaine ultra-marin est fort dépendant du soutien financier de l'ancienne puissance coloniale, accusant un taux de chômage souvent très élevé : 36 % à la Réunion contre 16 % en Polynésie qui, toutefois, absorbe environ un milliard d'euros du budget métropolitain. Sur ce territoire, l'État français emploie environ 10 % de la population active, un taux sensiblement équivalent à celui induit par le tourisme. Une dérive institutionnelle continue à être observée dans cette France ultra-marine : chaque département est une région. Aux Antilles,

chaque département-région pratique encore sa propre politique, sans coordination suffisante ni grand souci de coordination transantillaise ou guyano-antillaise. La difficile compétitivité économique avec le Tiers-Monde environnant, notamment anglo-saxon, est accentuée par l'application du principe de l'égalité de traitement en matière de salaires et d'avantages sociaux de l'ensemble des citoyens de la République française, ce qui renchérit sensiblement le coût de la main-d'œuvre et les prix pratiqués sur le marché mondial. Dans le cadre de l'Union européenne, cette portion extrême du territoire communautaire dans la Caraïbe (de facture française, anglaise et néerlandaise) soulève aussi des questions relatives à l'harmonisation interne des conditions concurrentielles. De plus, la prédominance d'une agriculture fréquemment encore très traditionnelle, ainsi que la faiblesse des structures industrielles, inhérente au poids des entreprises de matières premières minérales et des activités de transformation, au détriment de la faveur accordée par le marché aux activités à technologies avancées, grèvent les potentialités de déploiement.

Parlant des pays tropicaux, donc aussi des territoires français relevant de cette zone climatique, Pierre Gourou a mis en garde, en son temps, en 1948 en l'occurrence, contre les comportements hasardeux liés à une exploitation dévastatrice des ressources dans un but principalement lucratif (Gourou, 1948, p. 179-182 et 186). Ainsi, les plantations européennes n'ont guère respecté les particularités de la pédologie tropicale. Tandis qu'aux Antilles, les Caraïbes avaient laissé pousser une forêt continue lors de leurs défrichements, en épargnant les arbres indispensables à la reconstitution de celle-ci, les Européens ont défriché « à blanc » lors de l'aménagement des plantations de tabac et de canne à sucre, permettant à l'érosion d'écorcher les versants devenus des pentes inutilisables par l'agriculture. Le recours massif à des techniques et technologies importées a désarticulé, de manière générale, l'équilibre entre les potentialités naturelles et l'intervention humaine.

Si les Outre-Mers n'offrent plus l'intérêt économique et financier qu'elles ont pu représenter à l'époque coloniale, leur rôle géopolitique n'est pas négligeable. La « présence française », selon l'expression consacrée historiquement, tant dans l'Atlantique (mer des Caraïbes, Saint-Pierre-et-Miquelon) que dans le Pacifique (Polynésie et Mélanésie), dans l'océan Indien (Réunion), dans l'Antarctique (Terre Adélie), confère au pouvoir politique national une certaine légitimité dans sa participation à la cour des Grands du globe. Elle permet au gouvernement métropolitain d'affirmer plus facilement son rôle mondial, politique, diplomatique, militaire et économique.

C'est que l'acceptation de cette « présence française » par le concert des États n'est pas évidente *a priori* : les actuelles Outre-Mers sont essentiellement formées par un monde insulaire exigu caractérisé par la faiblesse de sa production sur le marché mondial et l'éloignement de celui-ci, la crise des structures socio-économiques, la fonctionnarisation des DOM qui a perturbé l'échelle des salaires et traitements au bénéfice d'une faible minorité. Cette situation entretient une instabilité chronique. S'y ajoutent les difficultés rurales qui ont accentué l'urbanisation et l'appauvrissement des milieux ruraux, tout en générant un prolétariat urbain grandissant. Le taux de couverture des importations par les exportations demeure réduit à un quart environ, sauf en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Pierre-et-Miquelon où les taux dépassent 50 %. Le déclin de l'agriculture, associé à la faiblesse industrielle (sauf en Nouvelle-Calédonie où des séquelles du monopole privé du nickel persistent), l'instabilité des services et la crise de croissance induite par l'urbanisation, demeurent caractérisés par un insuffisant effort consensuel des parties prenantes. Parallèlement à la défense des intérêts acquis, une certaine mentalité d'assistanat perdure, ce qui ne saurait faciliter les indispensables reconversions, en dépit des